



# Le Quotidien

## Statistique Canada

Le mercredi 23 octobre 2002

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

### COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Indice des prix à la consommation, septembre 2002** 3  
En septembre, les consommateurs ont payé 2,3 % de plus qu'ils ne l'avaient fait en septembre 2001 pour les biens et services compris dans le panier de l'Indice des prix à la consommation.
- **Commerce de détail, août 2002** 6  
En août, les consommateurs ont accru légèrement leurs dépenses dans les magasins de détail (+0,2 %), qui se sont établies à 25,7 milliards de dollars, après avoir diminué de 0,2 % en juillet.

### AUTRES COMMUNIQUÉS

Stocks de porcs, troisième trimestre de 2002	11
Livraisons des principales céréales, septembre 2002	12
Enquête sur le service téléphonique résidentiel, mai 2002	12
Laine: utilisation et valeur à la ferme, 2001	12
Production cinématographique, vidéo et audiovisuelle, 1995-1996 à 1999-2000	12

(suite à la page 2)

#### L'emploi et le revenu en perspective

Numéro en ligne d'octobre 2002

Le numéro d'octobre 2002 de *L'emploi et le revenu en perspective*, diffusé aujourd'hui, renferme l'article «Le pouvoir de dépenser des familles». Cet article présente une description détaillée d'une méthode permettant d'obtenir un meilleur portrait du pouvoir de dépenser et aussi de comparer les différents types de famille. Cela est rendu possible grâce à une échelle d'équivalence qui tient compte de la mise en commun des revenus de même que des économies d'échelle. Pour plus de renseignements, communiquez avec Jamie Carson au (613) 951-1094 ([jamie.carson@statcan.ca](mailto:jamie.carson@statcan.ca)), Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation.

Le numéro en ligne d'octobre 2002 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 3, n° 10 (75-001-XIF, 5 \$ / 48 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*. Pour plus de renseignements, communiquez avec Henry Pold au (613) 951-4608 ([henry.pold@statcan.ca](mailto:henry.pold@statcan.ca)), Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail.



---

## **AUTRES COMMUNIQUÉS – fin**

---

Effets des critères de sélection et des possibilités économiques sur les caractéristiques des immigrants	12
Analyse préliminaire de la récidive chez les jeunes et les jeunes adultes, 1999-2000	13
Vue d'ensemble des revenus agricoles – fermes productrices de céréales et d'oléagineux, 1998	14

---

## **NOUVEAUX PRODUITS**

---

## COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

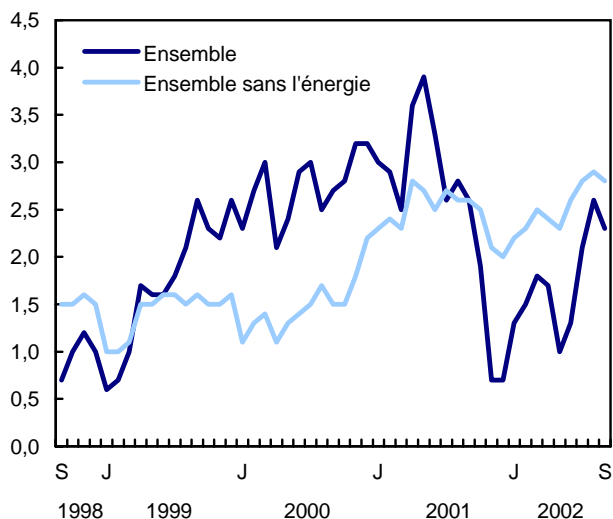
### Indice des prix à la consommation

Septembre 2002

En septembre, les consommateurs ont payé 2,3 % de plus qu'ils ne l'avaient fait en septembre 2001 pour les biens et services compris dans le panier de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Cette augmentation fait suite à la hausse de 2,6 % enregistrée d'août 2001 à août 2002. Les faibles augmentations observées en septembre comparativement à août s'expliquent par la chute de 1,8 % des prix de l'énergie de septembre 2001 à septembre 2002, alors qu'ils sont demeurés stables d'août 2001 à août 2002.

#### Variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente

Variation en %



La variation sur 12 mois de l'IPC sans l'énergie a atteint 2,8 % en septembre, se comparant aux hausses observées en août (+2,9 %) et en juillet (+2,8 %).

Les prix des cigarettes, qui ont grimpé de 39,7 % comparativement à septembre 2001, ont encore exercé la pression à la hausse la plus importante sur l'IPC d'ensemble. Cette progression est principalement attribuable aux majorations de taxes provinciales et fédérale, entrées en vigueur à l'automne 2001 ainsi qu'au printemps 2002.

Les primes d'assurance de véhicules automobiles ont grimpé de 15,7 %, tandis que les prix de l'électricité étaient supérieurs de 12,8 % à leur niveau atteint en

#### Note aux lecteurs

Plusieurs modifications seront apportées à l'Indice des prix à la consommation (IPC) à compter des données de janvier 2003, qui seront publiées le 27 février 2003.

Il y aura une mise à jour du panier de biens et de services qui sert à calculer l'IPC pour refléter l'évolution des régimes de dépenses des consommateurs. Les régimes de dépenses de 2001 remplaceront ceux de 1996.

Il y aura certaines modifications au système de classification des produits, soit la suppression des indices détaillés dans les catégories des vêtements pour femmes, pour hommes et pour enfants. Seuls les indices représentant les agrégats vêtements pour femmes, pour hommes et pour enfants seront publiés.

Des indices pour les services financiers et pour la fourniture de services Internet seront publiés sur la base de décembre 2001=100.

Certains indices seront publiés pour Iqaluit.

L'année de base restera la même, soit 1992=100.

Les données fondées sur le nouveau panier seront chargées dans les tableaux et les vecteurs de Cansim II existants. Les seuls changements seront la suppression des séries sur les vêtements susmentionnés et l'ajout de vecteurs pour Iqaluit, les services financiers et la fourniture de services Internet. Les nouveaux identificateurs des vecteurs seront annoncés en janvier 2003, après qu'ils auront été établis.

Par ailleurs, à la suite des changements sur le marché de l'électricité en Ontario qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2002, il a été nécessaire d'ajuster le traitement des prix de l'électricité dans l'IPC pour cette province. Un feuillet d'information de format questions et réponses qui explique ces changements est maintenant disponible.

septembre 2001. Cette dernière hausse est attribuable principalement à la forte majoration des prix en Ontario.

Le coût de remplacement par le propriétaire, les prix des aliments achetés au restaurant, ainsi que le loyer ont également contribué à exercer une pression à la hausse sur l'IPC d'ensemble.

La baisse substantielle des prix du gaz naturel (-25,8 %) et la diminution du coût d'intérêt hypothécaire (-3,3 %) représentent les effets modérateurs les plus importants sur la hausse de l'IPC d'ensemble. Les baisses de prix de l'hébergement pour voyageurs ainsi que celles de l'essence ont également contribué à ralentir l'IPC.

#### D'un mois à l'autre, l'IPC demeure inchangé

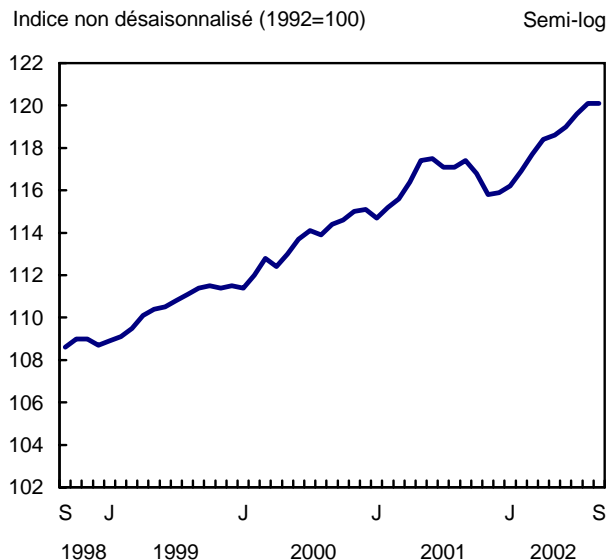
L'IPC est demeuré stable d'août à septembre, faisant suite à une augmentation de 0,4 % en août. La majoration des prix des vêtements pour femmes, des frais de scolarité et des tarifs du gaz naturel a exercé un effet d'entraînement à la hausse sur l'IPC d'ensemble, alors que la diminution des prix des légumes frais, de l'hébergement pour voyageurs et du transport aérien contribuait à exercer une pression à la baisse.

L'indice des vêtements pour femmes s'est accru de 4,1 %, attribuable en grande partie à l'augmentation des prix des nouveaux articles vestimentaires d'automne.

Les étudiants ont dû déboursier 4,8 % de plus cette année en frais de scolarité, en légère hausse par rapport aux augmentations des deux dernières années. Malgré tout, cette hausse reste parmi les plus faibles observées au cours des 15 dernières années. Notons toutefois que le niveau des prix pour les frais de scolarité a doublé en dix ans.

L'augmentation moyenne des frais de scolarité en 2002 a varié de 0,2 % pour les résidents du Québec à 21,1 % pour ceux de la Colombie-Britannique. Seuls les frais de scolarité pour les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador ont chuté (-6,1 %). L'indice des frais de scolarité d'une province tient compte du fait que certains résidents de cette province fréquentent des établissements dans d'autres provinces.

### Indice des prix à la consommation



L'indice du gaz naturel a augmenté de 5,2 % en septembre sous l'influence d'une progression des prix en Alberta. Cette hausse est attribuable à la majoration du coût du gaz naturel ainsi qu'à un retour partiel à une facturation pour les abonnés du secteur nord d'ATCO Gas qui inclut Edmonton, alors que le consommateur moyen épuisait le crédit versé en mars 2002.

En mars 2002, à la suite de la vente d'un champ de gaz naturel, la compagnie ATCO Gas a remis une partie des recettes de cette vente à ses clients du

nord de l'Alberta. Cette somme d'argent avait pour but de compenser ces clients pour les bénéfices futurs qu'ils auraient reçus (sous forme de prix moins élevés) si la compagnie n'avait pas vendu ce champ de gaz naturel. Le montant perçu par ces clients correspond à un montant fixe (3 325 \$) par gigajoule consommé en 2001. Le consommateur moyen a reçu un paiement d'environ 500 \$. À partir de mars, la facture moyenne de gaz de ces clients servant au calcul de l'IPC a été ramenée à zéro ou réduite jusqu'à l'épuisement du paiement en septembre.

En septembre, les prix des légumes frais ont diminué de 12,4 %. Ces diminutions s'expliquent principalement par un approvisionnement continu en produits locaux.

Avec la fin de la haute saison touristique estivale, les prix pour l'hébergement pour voyageurs ont diminué en moyenne de 5,4 %. Les résidents de toutes les provinces, sauf ceux de Terre-Neuve-et-Labrador (+4,4 %), ont été sujets à des baisses de prix. L'indice de l'hébergement pour voyageurs, tout comme celui des frais de scolarité, tient compte du fait que les résidents d'une province voyagent dans d'autres provinces.

Les prix du transport aérien ont reculé de 3,9 % en septembre 2002, après avoir progressé de 2,2 % en août. Ce repli est en grande partie attribuable aux tarifs, qui sont passés de ceux de la haute saison à ceux de la moyenne saison sur les routes transatlantiques et transpacifiques.

**Données stockées dans CANSIM: tableaux 326-0001, 326-0002, 326-0003, 326-0004, 326-0009, 326-0010 et 326-0012.**

**Information sur les méthodes et la qualité des données disponible dans la Base de métadonnées intégrée: numéro d'enquête 2301.**

Paraît à 7 h dans le site Web de Statistique Canada (<http://www.statcan.ca>) sous *Aujourd'hui dans Le Quotidien* puis *Dernier communiqué de l'Indice des prix à la consommation*.

Le numéro de septembre 2002 de *L'indice des prix à la consommation* (62-001-XIB, 8 \$ / 77 \$; 62-001-XPB, 11 \$ / 103 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

L'IPC d'octobre sera diffusé le 21 novembre.

Pour plus de renseignements sur la mise à jour de paniers ou pour obtenir le feuillet d'information sur le traitement des prix de l'électricité en Ontario, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-9606 ou composez sans frais le 1 866 230-2248 ([infounit@statcan.ca](mailto:infounit@statcan.ca)), télécopieur: (613) 951-1539.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Louise Chaîné au (613) 951-9606 ou composez sans

frais le 1 866 230-2248 ([infounit@statcan.ca](mailto:infounit@statcan.ca)), ou communiquez avec Joanne Moreau au (613) 951-7130, Division des prix. Télécopieur: (613) 951-1539.

## Indice des prix à la consommation et composantes principales 1992=100

	Septembre 2002	Août 2002	Septembre 2001	Août à septembre 2002	Septembre 2001 à septembre 2002
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
<b>Ensemble</b>	<b>120,1</b>	<b>120,1</b>	<b>117,4</b>	<b>0,0</b>	<b>2,3</b>
Aliments	119,2	120,2	116,9	-0,8	2,0
Logement	114,6	114,2	113,4	0,4	1,1
Dépenses et équipement du ménage	113,8	114,3	113,2	-0,4	0,5
Habillement et chaussures	107,3	105,0	107,9	2,2	-0,6
Transports	136,8	137,0	133,0	-0,1	2,9
Santé et soins personnels	115,7	115,6	114,2	0,1	1,3
Loisirs, formation et lecture	128,7	128,5	126,0	0,2	2,1
Boissons alcoolisées et produits du tabac	129,9	129,8	106,5	0,1	22,0
Ensemble (1986=100)	153,8				
Pouvoir d'achat du dollar à la consommation (en cents) par rapport à 1992	83,3	83,3	85,2		
<b>Agrégats spéciaux</b>					
Biens	116,8	116,8	114,8	0,0	1,7
Services	123,9	123,9	120,4	0,0	2,9
Ensemble sans les aliments et l'énergie	118,7	118,5	115,2	0,2	3,0
Énergie	134,6	133,4	137,0	0,9	-1,8
Ensemble sans les huit composantes les plus instables <sup>1</sup>	121,2	121,0	118,2	0,2	2,5

<sup>1</sup> Les huit composantes les plus instables telles que définies par la Banque du Canada qui sont exclues de l'IPC d'ensemble sont: les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs. La Banque du Canada ajuste ensuite cette série pour obtenir son indice de référence qui exclut également l'effet des modifications des impôts indirects. Pour obtenir des données et des renseignements au sujet de l'inflation mesurée par l'indice de référence, consultez le site Web de la Banque du Canada (<http://www.banqueducanada.ca/inflation>).

## Indice des prix à la consommation par province, et pour Whitehorse et Yellowknife 1992=100

	Septembre 2002	Août 2002	Septembre 2001	Août à Septembre 2002	Septembre 2001 à septembre 2002
données non désaisonnalisées					
	var. en %				
Terre-Neuve-et-Labrador	118,1	117,8	115,0	0,3	2,7
Île-du-Prince-Édouard	119,2	118,8	114,7	0,3	3,9
Nouvelle-Écosse	121,2	120,7	117,2	0,4	3,4
Nouveau-Brunswick	120,1	119,9	115,4	0,2	4,1
Québec	116,3	116,3	113,7	0,0	2,3
Ontario	121,2	121,7	118,5	-0,4	2,3
Manitoba	123,9	124,1	122,4	-0,2	1,2
Saskatchewan	125,0	124,4	122,1	0,5	2,4
Alberta	125,9	124,3	122,4	1,3	2,9
Colombie-Britannique	118,8	118,7	116,7	0,1	1,8
Whitehorse	118,8	118,9	118,5	-0,1	0,3
Yellowknife	117,7	117,4	114,3	0,3	3,0

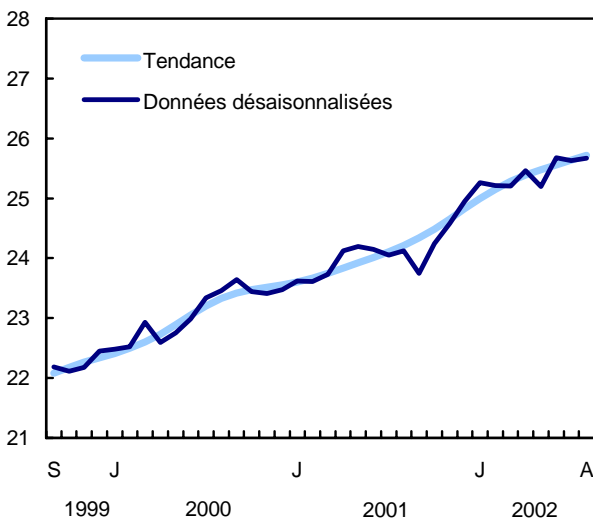
## Commerce de détail

Août 2002

En août, les consommateurs ont accru légèrement leurs dépenses dans les magasins de détail (+0,2 %), qui se sont établies à 25,7 milliards de dollars, après avoir diminué de 0,2 % en juillet. En dollars constants, les ventes au détail sont restées inchangées en août, après avoir reculé de 0,6 % en juillet.

### Les ventes au détail ont augmenté légèrement en août

En milliards de dollars



Les activités de vente au détail sont restées fortes, même si le taux de croissance a été faible (+1,6 %) depuis janvier. Bien que les consommateurs aient été moins nombreux à se rendre dans les magasins de détail en septembre 2001, lorsque les ventes avaient diminué de 1,6%, ils ont fait progresser rapidement les ventes de ces établissements dans les quatre mois qui ont suivi. Par conséquent, au cours des huit premiers mois de 2002, les ventes au détail ont été supérieures de 6,1 % à celles enregistrées au cours de la même période en 2001.

Le secteur des pharmacies a affiché la plus forte progression des ventes en août (+0,6 %), suivi des secteurs de l'alimentation, de l'automobile et des autres magasins de détails, qui ont enregistré dans chacun des cas une progression plus modeste de 0,3 %. Les ventes au détail sont restées inchangées dans les secteurs du meuble et des vêtements, tandis qu'elles ont reculé de 0,9 % dans le secteur des marchandises diverses.

### Note aux lecteurs

Les estimations tirées de l'Enquête mensuelle sur le commerce de détail sont classées d'après la Classification type des industries de 1980.

### Les pharmacies affichent la plus forte progression des ventes

En août, les ventes des pharmacies se sont accrues de 0,6 %, après être restées pratiquement inchangées en juillet (+0,1 %). Comme en 2001, le secteur des pharmacies compte parmi les secteurs qui progressent le plus en 2002 et est devancé uniquement par le secteur du meuble. Pour les huit premiers mois de 2002, les ventes provenant des pharmacies ont été supérieures de 9,0 % à celles enregistrées durant la période correspondante de 2001. Les médicaments délivrés sur ordonnance, les médicaments en vente libre ainsi que les suppléments vitaminiques et les remèdes à base de plantes médicinales représentent environ les deux tiers du total des ventes des pharmacies. Les ventes de ces établissements progressent rapidement depuis le printemps de 2000.

### Les secteurs de l'alimentation et de l'automobile connaissent une progression modeste de leurs ventes

Les détaillants du secteur de l'alimentation ont vu leurs ventes augmenter de 0,3 % en août, après avoir enregistré une hausse de 0,7 % en juillet. De janvier à août 2002, les ventes de ce secteur ont progressé rapidement. Les ventes cumulatives pour cette période ont été supérieures de 4,5 % à celles observées durant la même période en 2001. À titre de comparaison, la progression annuelle de 2001 avait été de 4,2 %.

En août, la hausse des ventes provenant du secteur de l'automobile a été modeste pour un deuxième mois d'affilée (+0,3 %), après avoir atteint 0,2 % en juillet. En dépit de ventes plus faibles enregistrées chez les concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs au cours de ces deux mois, une hausse du prix de l'essence à la pompe a contribué à soutenir le niveau des ventes dans le secteur de l'automobile. Les prix de l'essence ont crû de 2,5 % en août et de 2,8 % en juillet. Ces hausses ont fait progresser les ventes des stations-service de 3,6 % en août et de 3,7 % en juillet. Les augmentations des ventes déclarées par les stations-service depuis le début de 2002 ont annulé la période de baisses générales observée en 2001.

Les ventes des concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs ont légèrement diminué

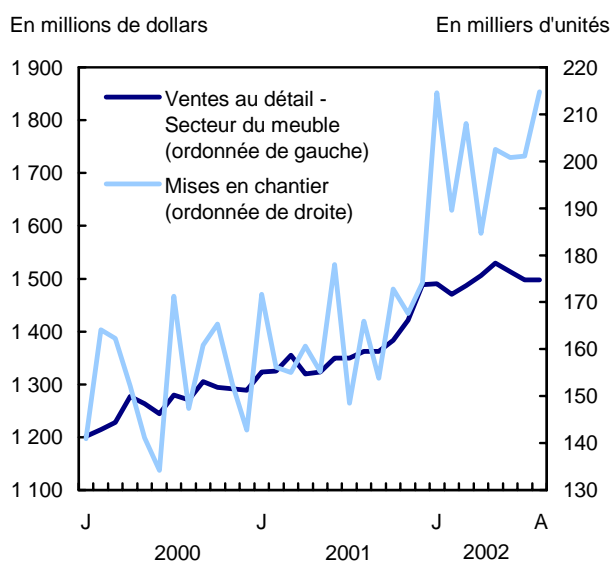
en août (-0,2 %), malgré une progression de 4,1 % du nombre de véhicules automobiles neufs vendus au cours du même mois. Tant les ventes des concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs que le nombre de véhicules automobiles neufs vendus sont restés pratiquement inchangés depuis le début de 2002. Toutefois, les programmes promotionnels très alléchants introduits au cours de l'automne 2001 ont maintenant les ventes à des niveaux inégalés jusqu'à maintenant en 2002. Pour les huit premiers mois de 2002, tant la valeur des ventes des concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs que le nombre de véhicules automobiles neufs vendus ont été supérieurs de 10,0 % aux résultats enregistrés au cours de la même période en 2001.

### Les secteurs du meuble et de l'habillement voient leurs ventes stagner

Dans le secteur du meuble, les dépenses des consommateurs n'ont pas varié en août, après avoir diminué de 1,0 % au cours de chacun des deux mois précédents. La progression des ventes particulièrement forte, dont ont bénéficié les détaillants du secteur du meuble au cours de l'automne 2001, a ralenti depuis le début de 2002. Ce ralentissement reflète en partie la tendance observée dans le marché du logement neuf. De septembre 2001 à janvier 2002, les ventes provenant du secteur du meuble avaient augmenté de 9,4 %, alors que le nombre de mises en chantier avait progressé de 39,5 %, avant de rester pratiquement inchangées par la suite. Toutefois, tant les ventes des magasins de meubles que les mises en chantier sont demeurées à des niveaux historiquement élevés. En effet, les résultats cumulatifs de janvier à août restent particulièrement élevés pour les détaillants de meubles (+12,0 %) et dans le cas des mises en chantier (+25,2 %).

Les détaillants du secteur de l'habillement n'ont déclaré aucune variation de leurs ventes en août, voyant ainsi se poursuivre la période de ventes essentiellement stagnantes observée depuis le début de 2002. En août, les reculs enregistrés dans les ventes des magasins de chaussures (-2,5 %), des magasins de vêtements pour femmes (-1,3 %) et des magasins de vêtements pour hommes (-0,6 %) ont été annulés par la hausse des ventes des autres magasins de vêtements (+1,5 %). Les établissements classés dans la catégorie des « autres » magasins de vêtements, qui vendent divers vêtements pour femmes, hommes et enfants, représentent environ la moitié du total des ventes du secteur de l'habillement.

### Les ventes au détail du secteur du meuble sont stimulées par les mises en chantier



### Les consommateurs boudent les magasins de marchandises diverses

En août, les consommateurs ont été peu nombreux dans les magasins de marchandises diverses, et ce, pour un deuxième mois d'affilée. Les ventes de ces établissements ont diminué de 0,9 % en août et de 1,1 % en juillet. Le recul enregistré en août est entièrement attribuable à une baisse des ventes des grands magasins (-1,8 %), alors qu'une diminution des ventes des autres magasins de marchandises diverses (-3,1 %) avait été à l'origine de la baisse des ventes enregistrée dans ce secteur en juillet. En dépit de ces récents reculs, les détaillants du secteur des marchandises diverses ont généralement bénéficié de fortes progressions de leurs ventes depuis septembre 2001, après une période de croissance plus faible qui avait commencé au printemps de 2000.

### Les seules hausses proviennent de l'Ontario, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse

Les seules provinces à avoir enregistré une hausse des ventes au détail en août ont été l'Ontario (+0,6 %), le Manitoba (+0,6 %) et la Nouvelle-Écosse (+0,3 %). En ce qui a trait aux autres provinces, elles ont connu des diminutions des ventes en août, allant de 0,1 % à 0,5 %.

En août, les détaillants de l'Ontario ont vu leurs ventes s'accroître pour un troisième mois d'affilée. À l'exception du secteur des marchandises diverses, tous les secteurs de la vente au détail de l'Ontario ont contribué à la hausse des ventes observée en août.

Malgré un ralentissement de courte durée survenu au début de 2002, les ventes au détail ont progressé rapidement en Ontario depuis septembre 2001, après être restées pratiquement inchangées depuis l'automne 2000.

De fortes progressions observées dans le secteur de l'automobile ont contribué à accroître les ventes au détail en août au Manitoba et en Nouvelle-Écosse. Au Manitoba, les ventes au détail ont progressé rapidement depuis le début de 2001. En Nouvelle-Écosse, les dépenses des consommateurs dans les magasins de détail ont pratiquement stagné jusqu'ici, en 2002, après une période de forte croissance observée au cours de l'automne 2001 et en janvier 2002.

#### **Indicateurs connexes pour septembre**

Le nombre total d'emplois a crû pour un neuvième mois consécutif en septembre (+0,3 %) pour atteindre 427 000 depuis le début 2002. Des chiffres provisoires émanant du secteur de l'automobile indiquent une légère baisse du nombre de véhicules automobiles neufs vendus en septembre, comparativement à août. Les mises en chantier ont

fléchi de 6,6 % en septembre, ayant neutralisé la progression enregistrée en août. Cependant, les mises en chantier et les ventes de véhicules automobiles neufs demeurent à des niveaux historiquement élevés.

**Données stockées dans CANSIM: tableaux 080-0001 à 080-0005.**

**Information sur les méthodes et la qualité des données disponible dans la Base de métadonnées intégrée: numéro d'enquête 2406.**

Le numéro d'août 2002 de *Commerce de détail* (63-005-XIB, 16 \$ / 155 \$) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-3549 ou composez sans frais le 1 877 421-3067 ([detaillantsinfo@statcan.ca](mailto:detaillantsinfo@statcan.ca)). Pour obtenir des renseignements analytiques ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Paul Gratton au (613) 951-3541 ([paul.gratton@statcan.ca](mailto:paul.gratton@statcan.ca)), Division de la statistique du commerce. □



**Ventes au détail**

	Août 2001	Mai 2002 <sup>r</sup>	Juin 2002 <sup>r</sup>	Juillet 2002 <sup>r</sup>	Août 2002 <sup>p</sup>	Juillet à août 2002	Août 2001 à août 2002
données désaisonnalisées							
	en millions de dollars					var en. %	
<b>Aliments</b>	<b>5 353</b>	<b>5 492</b>	<b>5 542</b>	<b>5 579</b>	<b>5 597</b>	<b>0,3</b>	<b>4,6</b>
Supermarchés d'alimentation et épicerie	4 949	5 100	5 148	5 185	5 200	0,3	5,1
Tous les autres magasins d'alimentation	405	392	394	394	397	0,9	-1,9
<b>Pharmacies et magasins de médicaments brevetés</b>	<b>1 209</b>	<b>1 305</b>	<b>1 299</b>	<b>1 301</b>	<b>1 309</b>	<b>0,6</b>	<b>8,3</b>
<b>Vêtements</b>	<b>1 315</b>	<b>1 319</b>	<b>1 399</b>	<b>1 356</b>	<b>1 356</b>	<b>0,0</b>	<b>3,2</b>
Magasins de chaussures	147	144	156	155	151	-2,5	2,8
Magasins de vêtements pour hommes	116	117	118	115	114	-0,6	-1,7
Magasins de vêtements pour femmes	396	393	418	404	399	-1,3	0,7
Autres magasins de vêtements	656	666	707	683	693	1,5	5,6
<b>Meubles</b>	<b>1 363</b>	<b>1 529</b>	<b>1 514</b>	<b>1 498</b>	<b>1 498</b>	<b>0,0</b>	<b>9,9</b>
Magasins de meubles et d'appareils ménagers	1 099	1 243	1 222	1 206	1 200	-0,6	9,1
Magasins d'accessoires d'ameublement	263	286	292	291	298	2,4	13,3
<b>Véhicules automobiles</b>	<b>9 603</b>	<b>10 125</b>	<b>10 303</b>	<b>10 321</b>	<b>10 352</b>	<b>0,3</b>	<b>7,8</b>
Concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs	6 366	6 841	6 918	6 851	6 840	-0,2	7,4
Stations-service	1 834	1 872	1 898	1 969	2 040	3,6	11,2
Magasins de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles et services	1 402	1 412	1 487	1 500	1 471	-1,9	4,9
<b>Magasins de marchandises diverses</b>	<b>2 685</b>	<b>2 787</b>	<b>2 891</b>	<b>2 860</b>	<b>2 834</b>	<b>-0,9</b>	<b>5,5</b>
<b>Magasins de détail non classés ailleurs</b>	<b>2 596</b>	<b>2 642</b>	<b>2 728</b>	<b>2 716</b>	<b>2 725</b>	<b>0,3</b>	<b>4,9</b>
Autres magasins de produits semi-durables	734	766	803	775	786	1,5	7,1
Autres magasins de produits durables	640	658	667	670	668	-0,2	4,5
Autres magasins de vente au détail non classés ailleurs	1 223	1 218	1 258	1 272	1 271	-0,1	3,9
<b>Total, ventes au détail</b>	<b>24 125</b>	<b>25 200</b>	<b>25 676</b>	<b>25 631</b>	<b>25 671</b>	<b>0,2</b>	<b>6,4</b>
<b>Total, excluant les concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs</b>	<b>17 758</b>	<b>18 359</b>	<b>18 758</b>	<b>18 779</b>	<b>18 831</b>	<b>0,3</b>	<b>6,0</b>
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	421	415	417	425	423	-0,4	0,5
Île-du-Prince-Édouard	108	111	105	111	111	-0,3	2,5
Nouvelle-Écosse	721	762	758	763	765	0,3	6,1
Nouveau-Brunswick	581	605	611	612	610	-0,3	5,0
Québec	5 496	5 822	5 885	5 880	5 862	-0,3	6,7
Ontario	9 104	9 302	9 602	9 632	9 694	0,6	6,5
Manitoba	827	882	894	895	901	0,6	8,9
Saskatchewan	693	745	755	764	760	-0,5	9,6
Alberta	2 913	3 109	3 157	3 121	3 119	-0,1	7,1
Colombie-Britannique	3 180	3 357	3 402	3 334	3 332	-0,1	4,8
Yukon	29	32	33	34	35	1,2	17,6
Territoires du Nord-Ouest	36	41	40	42	42	-0,9	15,2
Nunavut	16	17	17	17	18	4,2	14,6

<sup>r</sup> Données révisées.

<sup>p</sup> Données provisoires.

**Ventes au détail**

	Août 2001	Juillet 2002 <sup>r</sup>	Août 2002 <sup>p</sup>	Août 2001 à août 2002
données non désaisonnalisées				
	en millions de dollars		var. en %	
<b>Aliments</b>	<b>5 647</b>	<b>5 733</b>	<b>6 086</b>	<b>7,8</b>
Supermarchés d'alimentation et épiceries	5 231	5 327	5 675	8,5
Tous les autres magasins d'alimentation	416	406	411	-1,1
<b>Pharmacies et magasins de médicaments brevetés</b>	<b>1 215</b>	<b>1 278</b>	<b>1 299</b>	<b>6,9</b>
<b>Vêtements</b>	<b>1 366</b>	<b>1 224</b>	<b>1 416</b>	<b>3,7</b>
Magasins de chaussures	155	143	158	2,1
Magasins de vêtements pour hommes	102	99	104	1,2
Magasins de vêtements pour femmes	388	376	390	0,6
Autres magasins de vêtements	720	605	763	6,0
<b>Meubles</b>	<b>1 395</b>	<b>1 493</b>	<b>1 538</b>	<b>10,2</b>
Magasins de meubles et d'appareils ménagers	1 118	1 190	1 225	9,6
Magasins d'accessoires d'ameublement	277	303	313	12,8
<b>Véhicules automobiles</b>	<b>10 243</b>	<b>11 244</b>	<b>10 834</b>	<b>5,8</b>
Concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs	6 764	7 427	7 091	4,8
Stations-service	2 023	2 179	2 239	10,7
Magasins de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles et services	1 456	1 638	1 504	3,3
<b>Magasins de marchandises diverses</b>	<b>2 655</b>	<b>2 704</b>	<b>2 804</b>	<b>5,6</b>
<b>Magasins de détail non classés ailleurs</b>	<b>2 848</b>	<b>2 875</b>	<b>3 010</b>	<b>5,7</b>
Autres magasins de produits semi-durables	780	825	831	6,6
Autres magasins de produits durables	701	668	730	4,0
Autres magasins de vente au détail non classés ailleurs	1 367	1 382	1 449	6,1
<b>Total, ventes au détail</b>	<b>25 370</b>	<b>26 550</b>	<b>26 987</b>	<b>6,4</b>
<b>Total, excluant les concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs</b>	<b>18 605</b>	<b>19 123</b>	<b>19 896</b>	<b>6,9</b>
<b>Provinces et territoires</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	463	457	473	2,1
Île-du-Prince-Édouard	128	134	133	3,7
Nouvelle-Écosse	767	807	818	6,7
Nouveau-Brunswick	631	643	662	4,9
Québec	5 843	6 133	6 222	6,5
Ontario	9 464	9 892	10 047	6,2
Manitoba	866	915	945	9,2
Saskatchewan	728	794	800	9,8
Alberta	3 043	3 188	3 265	7,3
Colombie-Britannique	3 349	3 485	3 522	5,2
Yukon	34	41	40	17,2
Territoires du Nord-Ouest	37	44	43	14,7
Nunavut	16	17	19	16,0

<sup>r</sup> Données révisées.

<sup>p</sup> Données provisoires.

## AUTRES COMMUNIQUÉS

### Stocks de porcs

Troisième trimestre de 2002

Le ralentissement de la croissance du cheptel porcin s'est poursuivi au troisième trimestre. La chute des prix du porc et la hausse des coûts de l'alimentation du bétail ont contribué au ralentissement de la croissance. Un moratoire de deux ans sur la construction de porcheries au Québec, principale province productrice au Canada, a aussi contribué au ralentissement.

Les producteurs de porcs ont déclaré 14,7 millions de têtes dans leurs fermes au 1<sup>er</sup> octobre, en hausse de 2,3 % par rapport au 1<sup>er</sup> octobre 2001. En octobre 2001 et 2000 la croissance enregistrée était de 6,0 % et de 5,4 % respectivement. La croissance moyenne au cours des cinq dernières années a été de 5,0 %.

Le marché américain du porc a une influence importante sur l'industrie porcine canadienne. Le prix américain a baissé considérablement depuis le début de 2002 et a entraîné la chute du prix sur le marché canadien. La baisse des prix aux États-Unis est attribuable à un ralentissement de l'écoulement de la viande de porc et à une hausse des abattages. Au Canada, les prix moyens des porcs au troisième trimestre ont été d'environ 28 % inférieurs à ceux enregistrés au troisième trimestre de 2001.

Au Canada 5,5 millions de porcs ont été abattus au troisième trimestre de 2002, en hausse de 7,8 %

par rapport au troisième trimestre de 2001. De janvier à septembre, l'abattage a atteint un sommet de 16,3 millions de porcs, soit 6,6 % de plus que pour la même période en 2001.

Les exportations de porcs vivants vers les États-Unis ont crû de 5,3 % par rapport au troisième trimestre de 2001. En 2001, les exportations ont grimpé de 23 % par rapport à 2000.

Le nombre de truies ayant mis bas a augmenté de 3,5 % au troisième trimestre par rapport au même trimestre en 2001. Cependant la croissance était beaucoup moins forte que celle enregistrée au cours de la même période en 2001, où une hausse de 9,6 % avait été observée. La faible augmentation de mise bas au troisième trimestre comparativement au troisième trimestre de 2001 avec des anticipations de mise bas de 2,4 % pour le quatrième trimestre, indiquent que le ralentissement va se poursuivre.

### Données stockées dans CANSIM: tableau 003-0004.

Le numéro du troisième trimestre de la publication *Statistiques du bétail* (23-603-XIF, 34 \$ / 112 \$) paraîtra en novembre. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Plourde au (613) 951-8716 ([robert.plourde@statcan.ca](mailto:robert.plourde@statcan.ca)) ou composez sans frais le 1 800 465-1991, Division de l'agriculture.

### Stocks de porcs

Au 1<sup>er</sup> octobre 2002

	Reproduction		Porcs à l'engraissement				Total des porcs		
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	
	à		à		à		à		
		2002		2002		2002		2002	
			Moins de 20 kilogrammes		20 kilogrammes et plus				
en milliers de têtes		var. en %	en milliers de têtes		var. en %	en milliers de têtes		var. en %	
<b>Canada</b>	<b>1 527</b>	<b>3,3</b>	<b>4 297</b>	<b>0,8</b>	<b>8 840</b>	<b>2,9</b>	<b>14 664</b>	<b>2,3</b>	
Atlantique	37	-2,1	113	-5,1	237	-1,7	388	-2,8	
Québec	416	1,7	1 257	-1,2	2 657	-0,3	4 330	-0,4	
Ontario	384	2,8	1 027	0,1	2 199	4,7	3 610	3,1	
<b>Est</b>	<b>837</b>	<b>2,0</b>	<b>2 398</b>	<b>-0,8</b>	<b>5 093</b>	<b>1,7</b>	<b>8 328</b>	<b>1,0</b>	
Manitoba	336	9,2	871	3,5	1 625	8,7	2 832	7,1	
Saskatchewan	117	1,8	373	1,1	731	6,7	1 220	4,4	
Alberta	219	0,9	608	4,7	1 291	-1,2	2 118	0,7	
Colombie-Britannique	19	-3,1	48	-10,7	100	4,3	166	-1,3	
<b>Ouest</b>	<b>690</b>	<b>4,8</b>	<b>1 899</b>	<b>3,0</b>	<b>3 747</b>	<b>4,6</b>	<b>6 336</b>	<b>4,1</b>	

**Note:** Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement des données.

## Livraisons des principales céréales

Septembre 2002

Les données de septembre sur les livraisons des principales céréales sont maintenant disponibles.

### Données stockées dans CANSIM: tableau 001-0001.

Le numéro de septembre 2002 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, 11 \$ / 112 \$; 22-007-XPB, 15 \$ / 149 \$) paraîtra en décembre. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Karen Gray au (204) 983-2856 ([karen.gray@statcan.ca](mailto:karen.gray@statcan.ca)), Division de l'agriculture. ■

## Enquête sur le service téléphonique résidentiel

Mai 2002

Les données de l'*Enquête sur le service téléphonique résidentiel de mai* sont maintenant disponibles. L'information est contenue dans un fichier de microdonnées (56M0001XCB, 500 \$) et renvoie à l'étendue du service téléphonique résidentiel dans les dix provinces canadiennes.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 ([des@statcan.ca](mailto:des@statcan.ca)), Division des enquêtes spéciales. Télécopieur: (613) 951-3012. ■

## Laine: utilisation et valeur à la ferme

2001 (données provisoires)

Les données sur la quantité, le prix et la valeur à la ferme de la laine achetée et de celle utilisée sur la ferme en 2001 sont maintenant disponibles par province et pour le Canada.

La quantité de laine achetée ainsi que le prix payé ont augmenté en 2001 pour établir la valeur à la ferme canadienne à 874 000\$, en hausse de 7,9 % par rapport à 2000.

### Données stockées dans CANSIM: tableau 003-0016.

Le numéro du troisième trimestre de la publication *Statistiques du bétail* (23-603-XIF, 34 \$ / 112 \$) paraîtra en novembre. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bernadette Alain au (902) 893-7251 ([bernadette.alain@statcan.ca](mailto:bernadette.alain@statcan.ca)) ou composez sans frais le 1 800 465-1991, Division de l'agriculture. ■

## Production cinématographique, vidéo et audiovisuelle

1995-1996 à 1999-2000 (données révisées)

Les données de l'*Enquête sur la production cinématographique, vidéo et audiovisuelle* de 1995-1996 à 1999-2000, diffusées le 22 juillet dans *Le Quotidien* ont été révisées.

Les révisions montrent une progression des recettes totales de production pour les producteurs de films du Québec; ces dernières ont atteint 414 millions de dollars, contre 383 millions déclarés précédemment. La marge bénéficiaire totale des producteurs est passée de 4,6 % à 5,1 %.

À l'échelon national, le montant versé en avantages sociaux par les producteurs de films a totalisé 18,2 millions de dollars en 1998-1999. Le nombre de productions a été révisé pour chaque année.

Pour obtenir des totalisations spéciales, des tableaux standards ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle au 1 800 307-3382 ([cult.tourstats@statcan.ca](mailto:cult.tourstats@statcan.ca)). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec David Coish au (613) 951-1075 ([david.coish@statcan.ca](mailto:david.coish@statcan.ca)), Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur: (613) 951-1333. ■

## Effets des critères de sélection et des possibilités économiques sur les caractéristiques des immigrants

Le présent document de recherche examine les caractéristiques des immigrants qui arrivent au Canada, en provenance des États-Unis et du Royaume-Uni et porte principalement sur les immigrants admis dans la catégorie des travailleurs qualifiés. Les données révèlent que les personnes qui émigrent pour s'établir au Canada font partie des résidents les plus scolarisés de ces pays. Les caractéristiques des immigrants qui

arrivent au Canada résultent à la fois du processus canadien de sélection et des caractéristiques des personnes qui présentent une demande d'immigration au Canada.

Si l'analyse indique que, dans le cas de ces deux pays d'origine, les personnes scolarisées sont plus susceptibles d'immigrer au Canada, elle indique également que, aux États-Unis, les personnes plus scolarisées sont moins susceptibles de présenter une demande, tandis qu'on observe une tendance inverse au Royaume-Uni. Ce phénomène traduit les possibilités économiques qu'ont les travailleurs qualifiés dans ces pays par rapport aux perspectives que leur offre le marché du travail au Canada. Il reflète aussi le jeu du processus de sélection des immigrants, lequel détermine qui, dans un groupe de candidats, pourra en bout ligne s'établir au Canada.

Le document de recherche *Effets des critères de sélection et des possibilités économiques sur les caractéristiques des immigrants*, n° 182 (11F0019MIE, gratuit) est maintenant accessible sur le site Internet de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page d'accueil, sous *Nos produits et services*, choisissez *Documents de recherche (gratuits)*, puis *Conditions sociales*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Miles Corak au (613) 951-9047, Division des études sur la famille et le travail. ■

## Analyse préliminaire de la récidive chez les jeunes et les jeunes adultes

1999-2000

En 1999-2000, six contrevenants condamnés sur dix, âgés de 18 à 25 ans, comptaient au moins une condamnation antérieure, qu'elle ait été rendue par un tribunal pour adultes depuis 1994-1995 ou un tribunal de la jeunesse depuis 1991-1992, selon une étude pilote de la récidive fondée sur les données des tribunaux de sept provinces et deux territoires.

Cette étude, diffusée aujourd'hui par le Centre canadien de la statistique juridique, utilise des données provenant des dossiers administratifs des systèmes judiciaires de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Colombie-Britannique et le Nunavut ont été exclus, puisque des données chronologiques n'étaient pas disponibles pour ces secteurs de compétences.

Cette étude pilote a été menée dans le but d'explorer de nouvelles possibilités ainsi que les

mesures améliorées. Comme tel, il y a plusieurs limites. Ce ne sont pas toutes les infractions criminelles commises qui entraînent le dépôt d'une accusation, et environ le tiers des causes entendues par les tribunaux n'aboutissent pas à une condamnation. Par conséquent, en n'utilisant que les données des déclarations de culpabilité à l'intérieur d'un même secteur de compétence, seulement dans le but de définir ce qu'est le récidivisme, cette étude pilote donne une estimation de l'étendue de la récidive criminelle chez les contrevenants. De plus, elle n'inclut pas les contrevenants ayant des condamnations antérieures qui n'ont pas obtenu au moins une condamnation en 1999-2000 ni ceux qui ont pu avoir été trouvés coupables dans une province ou un territoire différent.

Dans cette étude, on examine les profils en matière de condamnations d'hommes et de femmes de 18 à 25 ans qui ont été reconnus coupables d'au moins une infraction par un tribunal de juridiction criminelle pour adultes en 1999-2000. Eu raison des limitations d'assurance de données, pour être défini comme un récidiviste, le contrevenant doit avoir été condamné au moins une fois en 1999-2000, et au moins une autre fois devant un tribunal pour adultes depuis 1994-1995 ou devant un tribunal de la jeunesse depuis 1991-1992, et ce, dans une même province ou un même territoire.

En 1999-2000, 60 % des 57 000 contrevenants de 18 à 25 ans ayant été condamnés avaient au moins une condamnation antérieure, soit par un tribunal de juridiction criminelle pour adultes ou un tribunal de la jeunesse. Parmi ces récidivistes, 28 % avaient une seule condamnation antérieure, alors que 72 % avaient des condamnations antérieures multiples.

Parmi les récidivistes, 40 % avaient commis une infraction contre les biens en 1999-2000. Pour la même période de référence, les infractions avec violence et les autres infractions au Code criminel représentaient chacune environ 15 % des verdicts de culpabilité, alors que les infractions contre l'administration de la justice ou à d'autres lois fédérales constituaient chacune 10 % des condamnations. Moins de 10 % des verdicts de culpabilité rendus contre des récidivistes étaient liés à des infractions aux règlements de la circulation prévues au Code criminel.

La majorité des récidivistes condamnés par un tribunal de juridiction criminelle pour adultes en 1999-2000 avaient déjà été condamnés au moins une fois par un tribunal de la jeunesse (62%). Dans ce groupe, 38 % comptaient une condamnation antérieure par un tribunal de la jeunesse, alors que 62 % avaient de multiples condamnations par un tel tribunal.

Environ 37 % des récidivistes se sont vu imposer une peine d'incarcération à titre de peine la plus sévère, comparativement à 12 % des contrevenants primaires. Dans tous les secteurs de compétence qui

ont répondu à l'enquête, les contrevenants primaires enregistreraient les taux d'incarcération les plus faibles. Les récidivistes comptant le plus grand nombre de condamnations antérieures – c'est-à-dire ceux qui avaient de multiples condamnations prononcées par un tribunal pour adultes et de multiples condamnations prononcées par un tribunal de la jeunesse – affichaient les taux d'incarcération les plus élevés.

Près des deux tiers des récidivistes condamnés à une peine de détention en 1990-2000 avaient déjà été incarcérés; 20 % comptaient au moins quatre peines d'emprisonnement.

*Le Juristat: Analyse préliminaire de la récidive chez les jeunes et les jeunes adultes, 1999-2000*, vol. 22, n° 9 (85-002-XIF, 8 \$ / 70 \$; 85-002-XPF, 10 \$ / 93 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Les résultats sont basés sur un dossier de comportement développé à partir de l'Enquête sur les tribunaux de la jeunesse et de l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes. Pour plus de renseignements, pour commander des totalisations spéciales ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231 ([ccjccsj@statcan.ca](mailto:ccjccsj@statcan.ca)), Centre canadien de la statistique juridique. ■

### **Vue d'ensemble des revenus agricoles – fermes productrices de céréales et d'oléagineux 1998**

Le deuxième bulletin de la série *Vue d'ensemble des revenus agricoles* paraît aujourd'hui. Cette série

sur les données fiscales de 1997-1998 est publiée conjointement par Statistique Canada et par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

*Vue d'ensemble des revenus agricoles* offre aux lecteurs de l'information et des analyses en matière de finances agricoles qui sont fondées sur des données tirées du Programme des données fiscales et d'autres enquêtes agricoles. Le présent numéro fournit une analyse détaillée de la structure des fermes et des résultats financiers des fermes productrices de céréales et d'oléagineux et des exploitants agricoles, selon la catégorie de revenu et la province. Des renseignements sur la structure des fermes y sont fournis, tels que la répartition des fermes, la concentration de la production, le degré de spécialisation et les caractéristiques physiques des fermes productrices de céréales et d'oléagineux. On y trouve également de l'information financière détaillée sur les revenus et les dépenses des fermes et sur le bénéfice net d'exploitation avant amortissement, ainsi que sur le revenu total des exploitants agricoles.

Le bulletin *Vue d'ensemble des revenus agricoles – fermes productrices de céréales et d'oléagineux*, vol. 2, n° 2 (21-005-XIF, gratuit) est accessible dans le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). Sous *Nos produits et services*, choisissez *Publications gratuites* puis *Agriculture*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Lina Di Piéto au (613) 951-3171 ([lina.dipietro@statcan.ca](mailto:lina.dipietro@statcan.ca)) ou avec les Services à la clientèle au (613) 951-5027 ou en composant sans frais le 1 800 465-1991 ([agriculture@statcan.ca](mailto:agriculture@statcan.ca)), Division de l'agriculture. Télécopieur : (613) 951-3868. ■

---

## NOUVEAUX PRODUITS

---

**Qui a raison des parents ou des enfants?**  
**Évaluation de l'accord des parents et des enfants**  
**dans l'Enquête longitudinale nationale sur les**  
**enfants et les jeunes, n° 181**  
**Numéro au catalogue: 11F0019MIF2002181**  
(gratuit).

**Effets des critères de sélection et des possibilités**  
**économiques sur les caractéristiques des**  
**immigrants, n° 182**  
**Numéro au catalogue: 11F0019MIF2002182**  
(gratuit).

**Vue d'ensemble des revenus agricoles – fermes**  
**productrices de céréales et d'oléagineux, vol. 2, n° 2**  
**Numéro au catalogue: 21-005-XIF02002**  
(gratuit).

**Produits pétroliers raffinés, juin 2002, vol. 57, n° 6**  
**Numéro au catalogue: 45-004-XIB (16 \$/155 \$).**

**L'Indice des prix à la consommation,**  
septembre 2002, vol. 81, n° 9  
**Numéro au catalogue: 62-001-XIB (8 \$/77 \$).**

**L'Indice des prix à la consommation,**  
septembre 2002, vol. 81, n° 9  
**Numéro au catalogue: 62-001-XPB (11 \$/103 \$).**

**Commerce de gros, août 2002, vol. 65, n° 8**  
**Numéro au catalogue: 63-008-XIB (14 \$/140 \$).**

**Commerce international de marchandises du**  
**Canada, août 2002, vol. 56, n° 8**  
**Numéro au catalogue: 65-001-XIB (14 \$/141 \$).**

**Commerce international de marchandises du**  
**Canada, août 2002, vol. 56, n° 8**  
**Numéro au catalogue: 65-001-XPB (19 \$/188 \$).**

**L'emploi et le revenu en perspective, octobre 2002,**  
vol. 3, n° 10  
**Numéro au catalogue: 75-001-XIF (5 \$/48 \$).**

**Juristat: Analyse préliminaire de la récidive chez**  
**les jeunes et les jeunes adultes, 1999-2000, vol. 22,**  
n° 9  
**Numéro au catalogue: 85-002-XIF (8 \$/70 \$).**

**Juristat: Analyse préliminaire de la récidive chez**  
**les jeunes et les jeunes adultes, 1999-2000, vol. 22,**  
n° 9  
**Numéro au catalogue: 85-002-XPB (10 \$/93 \$).**

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent**  
**pas les taxes de vente. Des frais de livraison**  
**supplémentaires s'appliquent aux envois à**  
**l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou  
-XIF représentent la version électronique offerte sur  
Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou  
-XPF, la version papier, -XDB, la version électronique  
sur disquette et -XCB, la version électronique sur  
CD-ROM.

## Pour commander les produits

### Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.


Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 800 267-6677**  
Pour les autres pays, composez: **1 613 951-7277**  
Pour envoyer votre commande par télécopieur: **1 877 287-4369**  
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte: **1 800 700-1033**

**Pour commander par la poste, écrivez à:** Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet:** écrivez à [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) sous les rubriques *Nos produits et services*, puis *Publications payantes* (\$).

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

040001-1-0007-Eng/01-11-0161-1554-0304613



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997  
Pour être diffusé à 8 h 30

### PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS



- **Transport urbain, 1996** 2  
Malgré le prix et le nombre des services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements qui impliquent les services de transport urbain, soit le même le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5  
À l'instar de la croissance de la demande et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été contre toute attente élevée.

### AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Énergie sur les distributions à court terme 10
- Aide en formes pécuniaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

### NOUVELLES PARUTIONS

- 12

## Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [listproc@statcan.ca](mailto:listproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2002. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.